

cette lacune. On est à ériger de nouvelles écoles et à instituer des postes d'enseignement, on a augmenté les traitements des instituteurs et les instituteurs des externats relèvent maintenant du programme de pension aux instituteurs. Nous recommandons que les mesures en ce sens soient maintenues, et que l'on appuie surtout sur le relèvement de la compétence professionnelle des instituteurs.

Nous approuvons la ligne de conduite de la Division des Affaires indiennes qui insiste sur la construction d'externats plutôt que de pensionnats, ces derniers ne devant être établis que lorsqu'il est impossible d'avoir un externat.

2. Cours d'étude.—Nous recommandons que le cours d'étude soit maintenu de façon à se rapprocher de celui du ministère provincial de l'Éducation, mais que la culture et les traditions indigènes soient introduites dans l'enseignement du dessin, de la littérature et des études sociales.

Le *Bulletin des écoles indiennes* publié présentement par la Division des Affaires indiennes constitue un excellent moyen de communiquer aux instituteurs des renseignements sur les cultures indigènes.

3. Fréquentation scolaire.—a) Pensionnats: Nous admettons fondamentalement que chaque enfant indien devrait avoir l'occasion de fréquenter la classe pendant le nombre d'heures complet par année scolaire, et il nous fait plaisir d'apprendre que la Division des Affaires indiennes s'efforce de porter l'enseignement scolaire dans les pensionnats à 5 heures par jour. Nous estimons que nous aurons des résultats satisfaisants seulement si les heures pendant lesquelles les pensionnaires sont employés à l'entretien de l'école sont réduites au minimum. On devrait viser à fournir la quantité de travail qui contribue le plus à l'éducation de l'élève et à son développement physique. b) Externats: Les parents des enfants qui fréquentent les externats doivent comprendre l'importance de la fréquentation scolaire régulière et être prêts à faire des sacrifices pour garder leurs enfants à la classe.

Nous recommandons que la *Native Brotherhood* et la *North American Brotherhood* mènent une campagne d'éducation en vue de rendre la population indigène plus consciente du besoin de fréquenter régulièrement la classe.

4. Enfants indiens dans les écoles des "blancs".—Nous recommandons le maintien du système en vertu duquel les enfants indiens fréquentent les écoles des "blancs". Il y a encore malheureusement un préjugé dans certaines commissions scolaires en ce qui concerne l'admission des enfants Indiens aux écoles des blancs. La présente Société est prête à collaborer à une campagne contre ce préjugé. Nous voulons faire remarquer que l'exclusion des Indiens de ces écoles perpétue les conditions mêmes dont se plaignent les commissions scolaires. Nous demandons à la Division des Affaires indiennes de la Colombie-Britannique de nous tenir régulièrement au courant de toutes les difficultés spéciales dans le placement d'élèves dans les écoles supérieures.

5. Déjeuner à l'école.—On a porté à notre attention des cas où les enfants n'ont pas suffisamment de bonne nourriture à la maison pour jouir d'un état physique leur permettant de profiter de leur éducation. On recommande d'adopter une disposition visant à faire servir au moins un breuvage nutritif chaud le midi. On juge que le crédit mis à la disposition de la Division des Affaires indiennes n'est pas suffisant pour fournir tous les jours un breuvage nourrissant.

6. Enseignement de l'anglais.—Nous recommandons que des mesures soient prises en vue d'enseigner l'anglais à tous les enfants indiens avant qu'ils commencent la classe. Les jardins d'enfance seraient la solution